

Jalon 2

Infrastructures de
recherche à la pointe
de l'économie
circulaire

Le Québec dispose des infrastructures de recherche nécessaires pour être à la fine pointe de l'économie circulaire et répondre aux besoins spécifiques d'un large éventail de filières et de territoires

Pourquoi ce jalon?

- La transition vers une économie circulaire nécessite une capacité renforcée à produire et appliquer des connaissances adaptées aux enjeux complexes des différentes filières et réalités territoriales.
- La recherche est un levier structurant pour rendre la circularité systémique : elle permet de tirer des leçons des expériences de terrain, de documenter les facteurs de succès des projets circulaires, et d'outiller les décideurs publics et privés pour orienter leurs actions.
- Des infrastructures de recherche spécialisées, idéalement ancrées dans les territoires, sont essentielles pour innover, anticiper les impacts et proposer des solutions concrètes adaptées aux réalités locales.
- Ces infrastructures jouent un rôle clé en connectant la recherche aux besoins concrets des entreprises, collectivités et gouvernements, tout en facilitant les partenariats stratégiques et la diffusion des outils de suivi et des bonnes pratiques.
- En misant sur ces capacités de recherche, le Québec peut consolider son positionnement comme pôle d'innovation en circularité, renforcer son influence internationale, attirer des investissements et des talents, et structurer des filières stratégiques dans la transition circulaire.

Niveau d'avancement

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
--------------------	----------------------	---------------	-----------------	---------------------	---------------

Qui doit être mobilisé



Gouvernements et organismes publics



Milieu de l'éducation et de la recherche



Milieu des affaires et du travail



Organismes de développement territorial

Comment pourrait-on s'y rendre ?

- Renforcer les projets de recherche collaboratifs entre universités, entreprises et territoires, en s'appuyant sur des réseaux existants comme le [Réseau de recherche en économie circulaire du Québec](#) (RRECQ).
- Favoriser les coopérations internationales, notamment avec des réseaux comme le [CIRIDD](#) (France, 2024).
- Renforcer les [laboratoires d'accélération en économie circulaire](#) du CÉRIEC, pour cocréer et tester des solutions à la fine pointe des connaissances qui reflètent les enjeux et besoins réels de la société québécoise.
- Développer des plateformes de collaboration intersectorielles et des partenariats publics-privées pour faciliter la mise en relation de parties prenantes qui souhaitent s'engager dans la recherche et l'expérimentation de solutions circulaires.
- Créer un site d'informations ouvertes sur l'économie circulaire au Québec qui regroupe les résultats de recherche, les projets pilotes, les publications scientifiques, et des études de cas accessibles aux entreprises, chercheurs et collectivités.
- Développer des filières de formation spécialisée en économie circulaire, incluant certificats, maîtrises ou écoles d'été (comme celle du CÉRIEC), pour doter les étudiants et professionnels de compétences ciblées dans les domaines clés comme l'écoconception de produits.
- Organiser des événements de recherche à portée internationale, afin de positionner le Québec sur la scène mondiale.
- Proposer des incitatifs financiers (subventions et crédits d'impôt) pour les entreprises qui participent activement à des projets de recherche.
- Favoriser la publication d'articles scientifiques dans les revues spécialisées en économie circulaire ou économie sociale, afin de diffuser les résultats ou d'alimenter les réflexions au Québec et ailleurs.
- Mettre en place des centres de recherche intersectoriels et des laboratoires de simulation de projets circulaires, pour tester des solutions en conditions réelles et favoriser leur transfert vers les milieux preneurs.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Le soutien des Fonds de recherche du Québec (Gouvernement du Québec, 2024) et des programmes fédéraux qui proposent des bourses d'étude et de recherche dans la mise en œuvre des principes clés de l'économie circulaire.
- L'inspiration de modèles existants, comme la *Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle* qui regroupe 53 chaires de recherche.
- La consolidation et la coordination des outils et réseaux existants en économie circulaire, notamment [Québec circulaire](#), les fonds [Écoleaders](#), le [Réseau de recherche en économie circulaire du Québec \(RRECQ\)](#), le [Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire \(CERIEC\)](#), le [Pôle e3c-HEC Montréal](#), [Synergie Québec](#), qui offrent déjà des bases solides pour l'avancement des connaissances et le transfert vers les milieux de pratique.

- La participation du Canada à des initiatives internationales, comme celle de l'[Agence internationale de l'énergie \(AIE\)](#) sur l'hydrogène et les piles à combustible, montre que des modèles de collaboration scientifique transnationale sont possibles et transposables à la circularité (Ressources naturelles Canada, 2020).

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- Un financement public et privé encore insuffisant pour soutenir la recherche, les infrastructures spécialisées et la formation en économie circulaire.
- Une coordination et coopération inégales entre les établissements d'enseignements supérieur, les centres de recherche et les secteurs économiques, limitant la mise en commun des expertises et la mutualisation des efforts.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- Comment préciser les modalités d'expérimentation de l'économie circulaire dans les filières et les territoires ?
- Comment identifier les partenariats possibles entre les établissements d'enseignement, de recherche et d'expertises et les entreprises ?
- Comment déterminer les incitations fiscales et les besoins d'installation des jeunes pousses effectuant des recherches en économie circulaire ?
- Comment mieux intégrer les savoirs autochtones et citoyens dans les démarches de recherche participative ?

Ressources

- Gouvernement du Québec. (2024). [Fonds de recherche du Québec](#)
- Réseau international de l'économie circulaire et du développement durable (CIRIDD). (2022, 30 juin). [Réseau international de l'économie circulaire](#)
- École de technologie supérieure (ÉTS). (s. d.). [CERIEC](#).
- École de technologie supérieure (ÉTS). (2024). [École d'été en économie circulaire](#).
- Réseau de Recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ). (2024, 4 avril). [À propos](#)
- Ressources naturelles Canada. (2020). [Hydrogen Strategy for Canada](#).
- Sommet canadien sur l'économie circulaire. (s. d.). [Sommet canadien de l'économie circulaire 2025](#).
- Ville de Montréal. (2024, mai). [Feuille de route montréalaise en économie circulaire 2024-2030](#).
- Vitrine IA Québec. (s. d.). [Le Québec est un pôle de recherche reconnu mondialement](#).

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la [vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec](#). Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : info@rrecq.ca

Version : juin 2025